



Rugby Club de l'Hermine



Ecole de Rugby (EDR)

Projet sportif et pédagogique



Saison 2016-2017

SOMMAIRE

1. Présentation du Rugby Club de l'Hermine	3
A. <u>Son histoire</u>	3
B. <u>Sa mission</u>	3
C. <u>Son Ecole de Rugby (EDR)</u>	3
2. L'Ecole de Rugby du Rugby Club de l'Hermine	3
A. <u>Présentation</u>	3
B. <u>Les valeurs du Rugby</u>	4
3. Les objectifs de l'Ecole de Rugby du RCH	5
A. <u>Assurer le développement sportif et éducatif de l'enfant</u>	5
B. <u>Rendre la pratique du rugby accessible à tous</u>	5
C. <u>Promouvoir le rugby à l'échelle du canton de Ploudalmézeau</u>	7
D. <u>Offrir aux enfants et aux parents un encadrement technique de qualité</u>	8
E. <u>Chercher à améliorer sans cesse les conditions d'accueil des enfants</u>	9
4. L'organisation de l'Ecole de Rugby du RCH	9
A. <u>Les plannings des entraînements et des tournois</u>	9
B. <u>Les différentes catégories et leurs encadrants référents</u>	10
C. <u>Les horaires et les lieux des entraînements</u>	10
D. <u>L'entente ARMINIC29</u>	11
5. Les recommandations du Staff EDR quant à la pratique du Rugby à l'attention des parents	11
A. <u>Pour la pratique du Rugby</u>	11
B. <u>Pour les tournois et les matchs</u>	12
C. <u>Dans les relations parents/EDR</u>	12
6. Les pièces nécessaires à l'inscription	13
A. <u>Dossier de demande d'affiliation à la FFR</u>	13
B. <u>Les cotisations 2016-2017</u>	14
C. <u>L'adhésion aux Chartes de « Bonnes pratiques du Rugby »</u>	14
Annexes	15

1. Présentation du Rugby Club de l'Hermine

A. Son histoire

Le Rugby Club de l'Hermine (RCH) a vu le jour en 2006 à Ploudalmézeau grâce à un groupe de passionnés persuadés de l'engouement naissant envers ce sport en Bretagne et dans le canton de Ploudalmézeau.

Après avoir été pendant six ans situé à Ploudalmézeau, le club s'est installé en 2012 sur le terrain de sport communal de Lampaul-Ploudalmézeau, sur un site magnifique au cœur des dunes et au bord de la mer.

Le club a grandi, il s'est structuré et fait maintenant parti des clubs que les gens et les supporters toujours plus nombreux suivent lors des rencontres. L'équipe sénior s'est étoffée, un entraîneur d'expérience est venu renforcer cette équipe qui, en l'espace de trois saisons, est montée en catégorie (passant de la 4ème série départementale à la troisième, puis à la deuxième et enfin en première à la fin de la saison 2013-2014) et a participé au championnat de France arrivant en 16^{ème} de finale.

B. Sa mission

Le RCH a pour vocation de promouvoir le développement du Rugby à une échelle intercommunale, à partir de la commune de Lampaul-Ploudalmézeau qui l'accueille, permettre son accès au plus grand nombre quelque soit sa différence et diffuser les valeurs fortes de ce sport noble (respect, don de soi, fraternité, combativité, loyauté).

C. Son Ecole de Rugby (EDR)

L'école de rugby (EDR), créée en 2008, fonctionne avec des gens volontaires et bénévoles. Nous accueillons des enfants venus de tout le canton à partir de 3 ans jusqu'à 16 ans qu'il soit enfant dit normal ou enfant différent.

2. L'École de Rugby du Rugby Club de l'Hermine

A. Présentation

Le rugby n'est pas un sport comme les autres. C'est un sport de combat collectif fait de contacts et d'évitements. Il doit reposer sur des valeurs essentielles telles que la solidarité, la fierté et le respect.

L'adhésion des joueurs et joueuses à ces valeurs est primordiale et indispensable avant, pendant et après le jeu.

L'école de rugby doit permettre à chaque enfant, fille ou garçon, qui la fréquente de prendre du plaisir, de s'épanouir, de grandir, de s'engager au sein d'une vie de groupe et de promouvoir les couleurs de son club. Soudés dans la victoire comme dans la défaite, courageux, fiers et humbles, les joueurs et joueuses vivront des moments forts et, pourquoi pas, inoubliables.

Le conseil d'administration du Rugby Club de L'Hermine définit la politique sportive de son école en accord avec le projet sportif et pédagogique. Il met en œuvre les moyens nécessaires à sa réalisation grâce au staff technique de l'EDR. Le comportement et l'esprit du club sont parties intégrantes de son projet.

Les enfants sont accueillis dans une structure adaptée. Ils sont pris en charge par des encadrants bénévoles souvent issus de l'équipe sénior, tous motivés pour l'apprentissage et le perfectionnement de la pratique du rugby auprès des enfants. Leurs participations aux entraînements, aux matchs et tournois, ainsi qu'aux animations diverses, leur apprennent le respect des règles et de l'éthique.

B. Les valeurs du Rugby

Le rugby prône des valeurs humaines et collectives pouvant aisément être appliqués à la vie quotidienne en société :

- Le don de soi,
- La générosité,
- La solidarité,
- L'esprit d'équipe,
- Le courage,
- La lutte contre la violence,
- La tradition,
- Le sens de la fête.

Ce sont ces valeurs que l'EDR du RCH souhaite faire découvrir et partager avec les enfants licenciés mais aussi ses parents et sa famille.

Nos objectifs :

- Assurer le développement sportif et éducatif de l'enfant,
- Rendre la pratique du rugby accessible à tous,
- Promouvoir le rugby à l'échelle intercommunale, à partir de Lampaul-Ploudalmézeau,
- Offrir aux enfants et aux parents un encadrement technique de qualité,
- Chercher à améliorer sans cesse les conditions d'accueil des enfants.

3. Les objectifs de l'Ecole de Rugby du RCH

A. Assurer le développement sportif et éducatif de l'enfant.

Les joueurs formés au sein du RCH sont l'avenir et le ciment du club. Au-delà de prendre du plaisir en pratiquant un sport convivial, il s'agit de d'acquérir la notion de respect, à plusieurs niveaux :

- Respect de soi en termes de tenue, de comportement et d'attitude,
- Respect de l'autre qu'il soit partenaire, adversaire, arbitre, encadrant ou « différent »,
- Respect des lois, du jeu, des règles et du fair-play,
- Respect du maillot et des couleurs de son club.

Il s'agit aussi pour nous de développer l'esprit sportif de l'enfant en assurant :

- L'épanouissement de l'enfant dans sa pratique sportive,
- Le plaisir et la convivialité de jouer, de se rencontrer et d'échanger.

B. Rendre la pratique du rugby accessible à tous.

L'EDR du RCH accueille les enfants désireux de découvrir la pratique du rugby dès l'âge de 3 ans jusqu'à 16 ans. Nous adaptons les modalités de transmissions des savoirs en fonction de l'âge.

Les dimensions de terrain, les temps de jeu et les règles en générales, sont adaptés aux possibilités psychomotrices des enfants. Nous sommes particulièrement attentifs à la sécurité, ainsi ils peuvent pratiquer dans la confiance, le respect des autres et le dépassement de soi. Nous avons l'ambition de proposer des contenus d'entraînement adaptés au niveau des joueurs, afin qu'ils puissent progresser en prenant le maximum de plaisir.

Le Baby-Rugby :

Au delà des catégories dites « classiques » au sein des écoles de Rugby (M6, M8, M10, M12, M14), L'école de rugby du RCH est un des rares clubs du Finistère à proposer, dès trois ans, la pratique du Baby-Rugby.

Un effectif de 25 enfants maximum âgés de 3 à 5 ans peut découvrir l'esprit du rugby au travers des exercices alliant :

- Découverte du rugby par des jeux ludiques,
- Apprentissage du contact avec le sol et ses copains,
- Maitrise d'exercices simples sur tapis de sol,
- Apprentissage de la réception d'un ballon sans appréhension (car c'est un cadeau !),
- Apprentissage de l'écoute des consignes,
- Maitrise de sa peur d'être séparé de ses parents le temps de l'entraînement (3/4 d'heure).
- Découverte de nouveaux copains d'équipe.
- Respect des encadrants.

A cet âge, il ne s'agit pas véritablement de combattre mais plutôt d'appréhender la motricité par petits ateliers, avec des ballons, des plots de couleur pour apprendre la gauche et la droite, bref, tout

ce qui permet de prendre conscience de son corps. Quand l'enfant y prend goût et rejoint le groupe des « grands », la différence est déjà là : ils savent mieux trouver leur équilibre et n'ont pas peur de la chute.

Le jeu des petits reste un jeu ouvert où l'initiative et la création font la part belle au spectacle. Il est aussi marqué par quelques petits chagrins, qui laissent bien vite la place à la joie d'être entre copains.

Dès qu'il atteint ses 5 ans et s'il en a la capacité, l'enfant peut intégrer la catégorie « Moins de 6 ans » (M6). Cette intégration peut se faire pendant la saison. Une demande d'affiliation à la FFR est alors obligatoire car la catégorie M6 est la première catégorie imposant la détention d'une licence pour pratiquer.

De la catégorie « Moins de 6 ans » (M6) à la catégorie « Moins de 14 ans » (M14) :

L'apprentissage du rugby au RCH se découpe en deux cycles distincts.

Le premier cycle « découverte et initiation » regroupe les catégories « Moins de 6 ans » (M6), « Moins de 8 ans » (M8) et « Moins de 10 ans » (M10). Apprentissages pendant les entraînements et confrontations amicales à l'occasion de plateaux ou de tournois de fin d'année constituent le programme de l'année sportive.

Pour les M6 et les M8, il s'agit de :

- Participer entre joueurs à des jeux, tout en respectant des règles simples dont l'utilité a été acquise.
- Apprendre à se connaître et à jouer ensemble.
- Savoir organiser des actions en fonction des règles.
- Communiquer avec l'équipe.

Et pour les M10 :

- Mettre en œuvre une coopération pour agir avec méthode.
- Apprendre à coopérer à toutes actions.

Le second cycle « formation et pré-compétition » regroupe les catégories « Moins de 12 ans » (M12) et « Moins de 14 » (M14). Les joueurs perfectionnent leur technique individuelle, abordent les aspects tactiques et stratégiques du jeu et participent à leurs premières compétitions officielles, sous forme de triangulaires ou de tournois.

Pour les M12 :

- S'affiner dans un projet collectif.
- Devenir responsable, prendre des initiatives.

Et pour les M14 :

- S'impliquer dans un projet d'équipe pour jouer stratégiquement au rugby.

L'ouverture aux enfants « différents » ou handicapés :

Depuis sa création, l'EDR du RCH s'ouvre aux enfants dits « différents » ou en situation de handicap. Les encadrants de chaque catégorie adaptent les apprentissages au handicap du jeune qu'il soit comportemental, mental ou physique.

Malgré tout, certaines précautions sont à prendre, en accord avec le comité d'administration, le Responsable de l'école de rugby et les responsables légaux du jeune. En effet, selon l'âge et le niveau du handicap, et pour des raisons évidentes de sécurité, le jeune ne pourra éventuellement pas pratiquer pendant les matchs.

Une certaine autonomie reste nécessaire afin que le jeune en situation de handicap puisse comprendre les consignes et les appliquer sans se mettre en difficultés.

Avec la présence et le soutien des parents ou des responsables légaux, les modalités de la participation du jeune à la vie de l'EDR seront à élaborer et à fixer par écrit. La présence d'un tiers (parents ou autre), en plus de l'encadrant, peut s'avérer indispensable.

C. Promouvoir le rugby à l'échelle intercommunale, à partir de Lampaul-Ploudalmézeau.

Depuis qu'il existe, le Rugby Club de l'Hermine s'est engagé dans la vie du canton en participant aux actions et en en créant d'autres :

- Participations aux forums des associations de Lampaul-Ploudalmézeau et de Ploudalmézeau,
- Participations au nettoyage des plages de la commune de Lampaul-Ploudalmézeau,
- Création du Beach rugby de Penfoul (9 éditions),
- Organisation de soirées musicales sur Landunvez et Brest,
- Mise en valeur du club au niveau cantonal (apparitions dans les journaux locaux, les bulletins municipaux), régional et national (Rugby Mag, TF1),
- Participation au Festival de la Mer et à la Fête de la Mer de Landunvez,
- Participation au Festival des Petites Folies.

Les jeunes de l'EDR et leur famille peuvent participer ou être mis à contribution dans ces différentes actions transversales à l'ensemble du RCH (Telethon).

D'autres actions sont spécifiquement dédiées aux enfants de l'EDR (Section baby rugby, accueil des enfants « différents ») tandis que d'autres s'ouvrent aux enfants de la commune de Lampaul-Ploudalmézeau (la chasse aux œufs de Pâques) et des autres communes environnantes (l'« entraînement des copains » de fin de saison).

Des projets sont en cours d'élaboration comme l'initiation du rugby dans les écoles et d'autres actions de communication (loto, vide-grenier, ...).

Il s'agit de se servir de nouveaux événements pour offrir un sentiment constant de découvertes : en mars 2014, les jeunes qui le souhaitaient ont pu assister à un match du Stade Français au Stade de France, grâce au Rugby Club de l'Aber avec lequel l'EDR est en entente depuis septembre 2013.

Dans le cadre de ses activités habituelles, l'école de Rugby du RCH reçoit, organise et encadre plusieurs fois par an des plateaux et autres journées de championnats. C'est l'occasion de recevoir les joueurs d'autres clubs plus ou moins éloignés, de faire découvrir la commune de Lampaul-Ploudalmézeau ainsi que notre cadre exceptionnel, proche des dunes et de la plage.

Notre site nous permet aussi de recevoir d'autres clubs voisins (hors entente) pour des entraînements communs lorsque leurs terrains sont impraticables en hiver. Le terrain de la commune, très drainant, en permet l'utilisation toute l'année alors que d'autres communes peuvent suspendre l'utilisation de leur propre terrain.

Nous proposons aussi aux autres clubs de venir nous rejoindre pour des séances d'entraînements sur la plage au Printemps. L'EDR du club de Brest (BUC) nous a ainsi rendu visite à deux reprises en 2014 et 2015 pour des journées d'entraînement très appréciées au bord de la mer.

D. Offrir aux enfants et aux parents un encadrement technique de qualité.

Le conseil d'administration du RCH ainsi que le Responsable EDR s'attache à proposer régulièrement aux encadrants des différentes catégories la possibilité de se former auprès du comité départemental de rugby.

Deux brevets nous concernent directement dans le cadre de l'EDR :

- Brevet fédéral éducateur école de rugby (jusqu'à la catégorie moins de 14 ans),
- Brevet entraîneur jeune (catégories moins de 16 ans et moins de 18 ans).

Ces deux formations mobilisent des compétences communes :

- **Concevoir :**
Analyser la demande des publics,
Planifier les objectifs et Programme les contenus,
Préparer les séances, les situations pédagogiques et leur évaluation,
- **Organiser :**
Organiser les groupes de pratiquants : groupes de niveaux...,
Organiser les conditions de la pratique en sécurité : réglementation spécifique,
- **Communiquer :**
Présenter les objectifs à atteindre et définit les tâches et les rôles,
Favoriser la participation et développe un climat favorable aux progrès des pratiquants,
- **Evaluer :**
Analyser la pratique,
Proposer des remédiations et guider les apprentissages,
Évaluer les acquis.

Concrètement, il s'agit de permettre aux encadrants de gérer leur catégorie avec des prérogatives claires.

Pour les « Entraîneurs école de rugby » :

- Concevoir, mettre en œuvre, évaluer des séances pédagogiques organisées visant à faire découvrir l'activité Rugby, initier les pratiquants au sein de la structure associative,
- Gérer le groupe en compétition : accompagner les pratiquants, arbitrer les compétitions de la catégorie correspondante,
- Assurer la sécurité des pratiquants.

Pour les « Entraîneurs Jeunes » :

- Concevoir, mettre en œuvre, évaluer des séances d'entraînement organisées visant à perfectionner les ressources des pratiquants et spécialiser les joueurs au regard des exigences du jeu et de son évolution,

- Gérer le groupe en compétition : organiser l'équipe et arbitrer les compétitions correspondantes,
- Assurer la sécurité des pratiquants.

A ce jour, ce sont surtout des joueurs de l'équipe senior qui se sont investis dans l'encadrement des jeunes à l'EDR. Certains ont suivi les formations BF mais l'objectif est d'offrir à tous la possibilité de se former et d'être qualifié pour encadrer nos jeunes.

E. Chercher à améliorer sans cesse les conditions d'accueil des enfants.

Le Rugby Club de l'Hermine et par extension son EDR sont en perpétuelle recherche d'évolution de ses conditions de fonctionnement. Les locaux, mis à la disposition par la municipalité de Lampaul-Ploudalmézeau, sont en amélioration constante en termes de décoration pour permettre au club house de développer son identité rugbystique. Un espace dédié exclusivement à l'école de rugby permet l'affichage d'informations propre à l'EDR ainsi que des photos de nos jeunes champions en action.

Pour les déplacements de l'équipe sénior et aussi pour faciliter ceux des jeunes de l'EDR, le RCH s'est doté en janvier 2014 d'un véhicule neuf places. L'objectif est de faire l'acquisition de deux autres supplémentaires dans les années à venir.

L'EDR du RCH a cherché aussi à s'inscrire dans une entente avec d'autres clubs de rugby du fait de ses effectifs encore réduits pour pouvoir présenter des équipes complètes aux différents tournois et championnats. Cela nous permet d'offrir aux enfants des conditions correctes de pratique du rugby.

L'EDR est aussi toujours dans la recherche de nouveaux encadrants ou personnes susceptibles de participer de près ou de loin à la vie du RCH et de ses jeunes recrues. L'effectif des encadrants aujourd'hui permet un fonctionnement avec un service « minimal ». Un « noyau dur » d'une dizaine de personnes participe avec beaucoup d'investissement individuel à la vie de l'école de Rugby du RCH. Des campagnes de recrutement sont régulièrement organisées pour attirer des nouveaux bénévoles.

4. L'organisation de l'Ecole de Rugby du RCH

A. Les plannings des entraînements et des tournois.

Un **planning prévisionnel** des entraînements et des matchs pour toutes les catégories est édité en début de saison par la Responsable EDR et affiché au Club House. Toutefois, selon la météo ou d'autres contraintes d'organisation (disponibilités des infrastructures et des bénévoles), le programme peut se trouver changer à tout moment.

Pour ce faire, le RCH et son EDR possède un site internet :

www.rugby-club-hermine.com

Il est mis chaque semaine à jour par le Responsable EDR pour donner l'organisation du week-end à venir. Là aussi, une visite en début de semaine et une autre en fin de semaine peuvent s'avérer nécessaire du fait des modifications éventuelles du planning à la dernière minute.

L'EDR du RCH souhaite vivement que la consultation du site internet devienne le vecteur principal de la communication du staff EDR avec les parents. En effet, il serait dommage de ne pas profiter de ce support moderne et global. Les encadrants de chaque catégorie restent autonomes quant à leurs modalités de communication avec chaque parent (mails personnalisés, appels téléphoniques...).

B. Les différentes catégories et leurs encadrants référents.

Catégories	Tranche d'âge	Encadrant référent	E-Mails
Baby-Rugby	né en 2013/2012	Valérie C.	
M6 (moins de 6 ans)	né en 2011	Loïc M.	
M8 (moins de 8 ans)	né en 2010/2009	Arnaud K.	
M10 (moins de 10 ans)	né en 2008/2007	Tony A.	
M12 (moins de 12 ans)	né en 2006/2005	David C.	
M14 (moins de 14 ans)	né ne 2004/2003	Lionel G.	
M16 (moins de 16 ans)	né en 2002/2001	XXXXXXX	

C. Les horaires et les lieux des entraînements.

- Baby-Rugby : le samedi après-midi de 14h00 à 14h45 au terrain de rugby de la commune de Lampaul-Ploudalmézeau. Selon la météo et pendant la saison hivernale, dans la salle municipale de Lampaul-Ploudalmézeau mise à disposition par la Mairie.

- M6 : le samedi après-midi de 14h00 à 15h00 au terrain de rugby.
- M8, M10, M12, M14, M16 : le samedi après-midi de 14h00 à 16h00 au terrain de rugby.

D. L'entente ARMINIC29.

Du fait d'un effectif de licenciés réduits ne permettant pas de présenter des équipes entières aux différents tournois et plateaux, le Responsable EDR du RCH a proposé de faire entente avec le Rugby Club de l'Aber en septembre 2013. Ce club, déjà en entente avec une autre EDR naissante (Rugby Club de Kernic-Léon), a accepté de nous intégrer.

De cette organisation tripartite est née l'Entente NORD29-2 pour les catégories U7, U9, U11 et U13 pour la saison 2013-2014.

La catégorie U15 a intégré l'Entente Nord29-1 qui existait déjà entre le RC Aber, le RC Iroise (Saint Renan) et Kernic-Léon.

Avec l'arrivée des nouvelles catégories à la saison 2014-2015 (passage des « U » aux « M »), les Ententes Nord29-1 et Nord29-2 ont été reconduites.

Cette organisation en entente a pour but de permettre à nos jeunes joueurs de pratiquer leur sport dans un grand collectif et d'y progresser. Une équipe trop réduite ne permet pas d'évoluer correctement et ne permet pas de jouer les tournois.

Le RC Aber étant le club support de par ses effectifs de licenciés EDR plus importants, il nous reçoit chaque samedi précédent un plateau ou un tournoi pour un entraînement commun. Ces entraînements ont lieu sur le terrain du RC Aber au lieu dit Le Grouanec, près de Plouguerneau, sur la route de Lesneven.

Le Staff de l'EDR et quelques parents de bonnes volontés assurent les déplacements. Il faut compter 30 minutes de route pour se rendre au Grouanec à partir du Club House.

Après une première saison d'entente au bilan très positif, il a été décidé au mois de juin 2014 de la renouveler pour la saison 2014-2015 sous le nom d'ARMINIC29 (**A**ber, he**RMINE**, ker**NIC**). Depuis lors, l'entente est renouvelée d'année en année.

Les entraînements communs ont aussi lieu sur la terrain de Lampaul-Ploudalmézeau selon un calendrier prévu à l'avance.

5. Les recommandations du Staff EDR quant à la pratique du Rugby à l'attention des parents

A. Pour la pratique du rugby :

- Veiller à ce que votre enfant soit équipé d'un **protège-dents** (obligatoire pour les entraînements et les matchs), d'une tenue adaptée à la discipline (maillot de rugby,

chaussettes de rugby, chaussures à crampons moulés) et à la saison (short ou bas de survêtement, coupe-vent...),

- **Marquer les vêtements** de l'enfant à son nom (nous gardons un temps les vêtements non-marqués perdus ou oubliés, à vous de nous solliciter),
- **Le RCH ne saurait être tenu pour responsable** des vols ou pertes d'objets ou vêtements dans les sacs ou les vestiaires. Pour cela, Il est recommandé de ne pas porter de bijoux durant l'entraînement, ni d'apporter d'objets précieux.
- **La ponctualité et l'assiduité aux entraînements** (comme aux tournois) est **impérative**, c'est la base de tout progrès, elle permet de prendre confiance en soi et surtout de tisser un esprit d'équipe.
- **La responsabilité du Staff EDR, de l'encadrant de votre enfant et du Responsable EDR commence au début de sa prise en charge (heure de début de l'entraînement, heure du départ en déplacement) et prend fin à l'issue de l'entraînement ou au moment du retour de déplacement. Merci de respecter les horaires et de venir régulièrement à la rencontre de l'encadrant de votre enfant.**

B. Pour les tournois et les matchs :

- Les maillots aux couleurs du club ou de l'entente sont fournis lors des rencontres,
- L'organisation (lieu et heure de départ, heure approximative du retour) est indiquée sur le site www.rugby-club-hermine.com en début de semaine précédente,
- **Il est nécessaire**, pour des raisons évidentes d'organisation, **de confirmer la présence ou l'absence de votre enfant aux tournois prévus**,
- Un **covoiturage peut s'avérer nécessaire**, merci aux parents de se rendre disponible,
- Prévoir une tenue de rechange, des vêtements adaptés permettant à votre enfant de se changer (il peut être amené à prendre une douche avant de rentrer) et de se protéger pendant les pauses entre les matchs (coupe-vent, casquette...),
- Pour les déplacements à la journée, un pique-nique sera demandé. Votre enfant est un sportif qui fournira ce jour-là un effort intense, merci de veiller à ce que le contenu du pique-nique soit équilibré.

C. Dans les relations Parents/EDR :

Vous confiez votre enfant à l'école de rugby, faites confiance aux encadrants !

- **N'interférez pas** dans le travail des encadrants.
En fin d'entraînement, **nous vous encourageons à poser les questions** que vous estimez utiles concernant votre enfant. **Les encadrants ont devoir de vous répondre**. Ils sont à l'écoute des enfants et des parents. Ils seront heureux vous faire connaître l'évolution de votre enfant dans la pratique de ce sport.

- **Pensez à informer le Responsable EDR** de tout changement ou événements (familiaux, scolaires, personnels,...) qui pourraient contribuer à perturber l'évolution de la pratique sportive de votre enfant,
- **Proposez-vous pour aider** l'équipe éducative à mieux accueillir les enfants: être là lors des entraînements et des matches ou des déplacements, pour l'organisation du covoiturage et des goûters. Une EDR ne peut reposer que sur l'investissement de ses bénévoles !
- **Soyez un « bon supporter »**, être là pour encourager l'équipe, être respectueux des joueurs sur le terrain, des arbitres et des encadrants, savoir rester derrière les barrières et les limites du terrain. Et tout simplement, rendez-vous disponible pour venir voir jouer votre enfant lors des tournois ! Il sera fier de vous montrer ce qu'il a appris !

6. Les pièces nécessaires à l'inscription

A. Dossier de demande d'affiliation à la FFR:

Liste des documents nécessaires à l'affiliation :

	A fournir	Rendu
Fiche de renseignements remplie et <u>signée</u>	X	
Affiliation à la FFR à faire remplir par le médecin et <u>signée</u>	X	
Photocopie de la pièce d'identité ou du livret de famille	X	
L'autorisation d'utilisation d'image (CNIL) remplie <u>et signée</u>	X	
Autorisation de soins en cas d'accident remplie et <u>signée</u>	X	
Chèque de règlement de cotisation selon la catégorie	X	
1 Photo d'identité (avec le nom et prénom au dos)	X	

La fiche de renseignements servira à pré-remplir le dossier d'affiliation de votre enfant sur le site de la Fédération Française de Rugby (FFR).

Par la suite, nous vous ferons parvenir le document officiel au nom de votre enfant. Elle contiendra un espace dédié au certificat médical (tout certificat médical manuscrit du médecin sur feuillet libre ne sera pas validé par le FFR).

Toute inscription incomplète ne sera pas validée par la FFR.

Le baby-Rugby est une activité proposé par le Club, il n'y a pas de licence. Seule la feuille de renseignements est à fournir dûment remplie.

B. Les cotisations 2016-2017 :

- Baby-rugby :	30 €
- M6, M8, M10, M12, M14 :	90 €
- M16, M18 :	120 €

Un paiement échelonné est possible sur 2 ou 3 mois.

C. L'adhésion aux Chartes de « Bonnes pratiques du Rugby » :

S'investir dans un club de rugby que soit en tant que dirigeants, encadrants (éducateurs), joueurs ou parents, c'est avoir des droits mais aussi des devoirs que tout à chacun se doit de respecter.

Vous trouverez :

- En annexe I : la Charte du Dirigeant d'EDR,
- En annexe II : la Charte de l'Éducateur,
- En annexe III : la Charte du Jeune Joueur,
- En annexe IV : la Charte des Parents.

Elles sont éditées par la FFR.

En annexe V, une version simplifiée incluse dans le dépliant de l'EDR permet de faire tenir sur le même document les droits et les devoirs de chacun, pour que chaque partie puisse en être signataire.



JUILLET 2016



ANNEXES

Annexe I : **Charte du Dirigeant**

Annexe II : **Charte de l'Éducateur**

Annexe III : **Charte du Jeune Joueur**

Annexe IV : **Charte des Parents**

Annexe V : **Feuillet d'accueil (recto)**

Annexe V bis : **Feuillet d'accueil (verso)**



Annexe I

Ecole de Rugby – Charte du Dirigeant

Une charte, c'est : des **droits**, des **devoirs**, des **règles de vie** à respecter !
Adhérer à une charte, c'est y souscrire complètement !

Les dirigeants ont mission d'organiser la vie de l'Ecole de Rugby, de « faciliter » la tâche des Educateurs et l'épanouissement des joueurs.		
Droits du Dirigeant	Devoirs du Dirigeant	Des règles de vie à respecter
<p>Le Dirigeant a droit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à la formation et l'information qui lui permettront d'être performant - à une connaissance claire de son rôle et de ses responsabilités, - au respect des enfants, des parents, des éducateurs et de l'ensemble du Club, - à la coopération des parents pour lui faciliter les tâches administratives, organisationnelles ou logistiques, - à la reconnaissance que mérite son investissement bénévole, - à l'aide du club pour lui procurer des « conditions de travail » acceptables, - à la participation à l'élaboration du projet de club, de ses règles de vie, et de son fonctionnement 	<p>Le Dirigeant a le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de se former ou s'informer pour être performant dans les tâches confiées, - de connaître précisément son rôle et de s'y tenir, - d'apporter un soin particulier à l'accueil des nouveaux, enfants et parents, - de respecter les parents, les enfants, l'ensemble des membres du club, - d'être le lien entre les parents et les éducateurs, - de décharger les éducateurs de tout ce qui n'a pas trait au domaine sportif, de faciliter leur tâche par une bonne organisation, - de veiller en permanence à une bonne communication interne et externe. 	<p>Le Dirigeant a le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'écrire, pour tous, des règles de vie claires et précises, - de veiller à ce qu'elles soient bien connues de tous, - de mettre en place les moyens d'en vérifier le respect : cahiers de présence, de retards, etc ... - de mettre en place les moyens d'une bonne communication, - de rechercher en permanence le « travail en équipe ».
<p>Il a aussi droit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à des moments d'échange et de convivialité que doit organiser le club, - à la participation à la vie du club dans son ensemble. 	<p>Il a aussi le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'accepter les critiques constructives, d'où qu'elles viennent, - d'être « acteur » d'une bonne entente et d'une bonne coopération. 	<p>Il a aussi le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'organiser des temps de convivialité et d'échange, soit entre dirigeants, soit avec les parents.



Annexe II

Ecole de Rugby – Charte de l'Edicateur

Une charte, c'est : des **droits**, des **devoirs**, des **règles de vie** à respecter !
Adhérer à une charte, c'est y souscrire complètement !

Rôle de l'Edicateur : Il apporte à l'enfant une Formation Physique et Sportive et lui inculque les « Valeurs du Rugby et de la vie en groupe »		
Droits de l'Edicateur	Devoirs de l'Edicateur	Des règles de vie à respecter
<p>Il a droit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au respect des enfants, des parents, et de l'ensemble des composantes du Club, - à une formation et un recyclage de qualité, - à l'appui et l'aide de toutes les autres « fonctions » contribuant à faciliter sa tâche : administratifs, logistique, etc.. - à la reconnaissance liée à son investissement bénévole, sa compétence et sa mission éducative. 	<p>Il a le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de se former pour mettre toujours plus de compétences au service des enfants, - de préparer des contenus de séances en relation avec les objectifs de Formation, - de veiller à la sécurité des joueurs, - de chercher toujours à transmettre une technique et une passion, en donnant du plaisir, - de faire de la compétition un « outil de formation », en laissant de l'initiative, en respectant joueurs, arbitres et entourage, - d'assurer un suivi écrit de l'évolution de chaque joueur. 	<p>Il a le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'établir et de faire connaître aux enfants les règles de vie du groupe, - de les faire respecter, - d'être intransigeant sur le respect des « valeurs » : Respect, Solidarité, Camaraderie, Tolérance, etc.. - de veiller à donner à TOUS du temps de jeu, - de positiver tout progrès de l'enfant.
<p>Il a aussi droit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à des moments d'échange et de convivialité que doit organiser le club, - à la participation à la vie du club dans son ensemble. 	<p>Il a aussi le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'accepter les critiques constructives, d'où qu'elles viennent, - d'être « acteur » d'une bonne entente et d'une bonne coopération. 	<p>Il a aussi le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'organiser des temps de convivialité et d'échange, soit entre dirigeants, soit avec les parents.



Annexe III

Ecole de Rugby – Charte du Jeune Joueur

Une charte, c'est : des **droits**, des **devoirs**, des **règles de vie** à respecter !
Adhérer à une charte, c'est y souscrire complètement !

Le jeune vient à l'Ecole de Rugby pour être formé en tant que joueur et éduqué en tant qu'Homme.		
Droits du Jeune Joueur	Devoirs du Jeune Joueur	Des règles de vie à respecter
<p>Le jeune joueur a droit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à une formation de qualité, - à un développement en « bonne santé », - au plaisir du jeu, qui ne va pas sans la possibilité d'initiatives et le risque d'erreurs, - à son dû de temps de jeu, en compétition, - au respect de ses éducateurs, dirigeants, adversaires et de tout l'environnement, en match notamment - à l'expression auprès des responsables des problèmes qu'il pourrait rencontrer, - à la reconnaissance de ses efforts, de ses progrès, de ses difficultés. 	<p>Le jeune joueur a le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'être assidu et ponctuel, pour ne nuire ni à sa formation ni au groupe, - d'être appliqué et à l'écoute, de chercher à atteindre son « meilleur niveau » - d'être respectueux des règles du jeu, de son encadrement, de ses partenaires, de ses adversaires, de l'arbitre, de son équipement, du matériel et des installations. 	<p>Il a le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de connaître les règles de vie du groupe, - de les respecter, - de participer aux petites tâches matérielles quand on le lui demande ou même spontanément : rangement du matériel, propreté des lieux, etc... - de gérer de manière responsable son équipement personnel, - de transmettre à ses parents toutes les infos qui leur sont destinées, - de donner en toutes circonstances une bonne image de son club.
<p>Il a aussi droit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au respect de sa personnalité, de ses convictions, voire de sa différence, - à l'attitude exemplaire de ses éducateurs, dirigeants, partenaires et adversaires, - à un rappel à l'ordre sans faiblesse sur les valeurs, s'il vient à sortir du « droit chemin ». 	<p>Il a aussi le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'accepter en toute circonstance les décisions des responsables, - d'accepter le partage du temps de jeu, des honneurs ou des reproches. 	<p>Il a aussi le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'être un compagnon agréable dans la vie de groupe, - d'accepter, voire d'aider, ceux qui auraient des difficultés, - d'accepter et de respecter les « différences ».



Annexe IV

Ecole de Rugby – Charte des Parents

Une charte, c'est : des **droits**, des **devoirs**, des **règles de vie** à respecter !
Adhérer à une charte, c'est y souscrire complètement !

Rôle des parents : Accompagner et aider le club dans la Formation sportive et l'Education à la vie en société de leurs enfants		
Droits des Parents	Devoirs des Parents	Des règles de vie à respecter
<p>Ils ont droit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à une formation et un encadrement de qualité pour leur enfant, - à une pratique « en sécurité » sur le terrain et en dehors, - à une information sur les activités, les comportements, les évolutions de leur enfant, - au respect de toutes les composantes de l'école de Rugby, - au partage de temps d'échange et de convivialité que doit organiser le club. 	<p>Ils ont le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'adhérer au projet Sportif et Educatif du Club, - de considérer l'EDR comme un lieu de Formation et d'Education - de ne pas « prendre position » dans le domaine sportif, - d'être de bons spectateurs et des supporters exemplaires : respecter les enfants, l'arbitre, l'environnement - de considérer la compétition comme un « moyen de formation », - de se tenir à l'écart mais de se mettre à la disposition des éducateurs et dirigeants en cas de besoin. 	<p>Ils ont le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de veiller à l'assiduité de l'enfant et à la ponctualité, tant pour le début des activités que pour les départs et les retours, - de prévenir en cas d'absence, limitée à des motifs réels et sérieux, - d'aider l'enfant à comprendre et accepter les règles et les contraintes de la vie de groupe, - de s'intéresser auprès de l'enfant à l'activité, aux progrès, aux difficultés éventuelles, - d'échanger avec les éducateurs et dirigeants sur la « vie » de leur enfant au sein du groupe ou dans l'activité.
<p>Ils ont aussi le droit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de faire des propositions constructives, - de participer et de s'investir, mais uniquement dans le cadre défini par les responsables. 	<p>Ils ont aussi le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de se tenir à l'écart de l'activité, s'ils n'ont pas été invités à participer, - d'être disponibles, en cas de besoin réel, à la demande des éducateurs ou dirigeants. 	<p>Ils doivent aussi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - respecter les éducateurs et dirigeants qui se consacrent bénévolement à leur enfant, - être un « partenaire » dans l'évolution sportive et éducative de l'enfant

Objectifs de l'Ecole de Rugby du RCH

Le rugby n'est pas un sport comme les autres. C'est un sport de combat collectif fait de contacts et d'évitements. Il doit reposer sur des valeurs essentielles telles que la solidarité, la fierté et le respect. L'adhésion des joueurs et joueuses à ces valeurs est primordiale et indispensable avant, pendant et après le jeu.

L'école de rugby doit permettre à chaque enfant, fille ou garçon, qui la fréquente de prendre du plaisir, de s'épanouir, de grandir, de s'engager au sein d'une vie de groupe et de promouvoir les couleurs de son club. Soudés dans la victoire comme dans la défaite, courageux, fiers et humbles, les joueurs et joueuses vivront des moments forts et, pourquoi pas, inoubliables.

Le rugby prône des valeurs humaines et collectives pouvant aisément être appliqués à la vie quotidienne en société : Le don de soi, la générosité, la solidarité, l'esprit d'équipe, le courage, la lutte contre la violence, la tradition, le sens de la fête.

Ce sont ces valeurs que l'EDR du RCH souhaite faire découvrir et partager avec les enfants licenciés mais aussi ses parents et sa famille.

Nos objectifs :

- Assurer le développement sportif et éducatif de l'enfant,
- Rendre la pratique du rugby accessible à tous,
- Promouvoir le rugby à l'échelle du canton de Ploudalmézeau,
- Offrir aux enfants et aux parents un encadrement technique de qualité,
- Chercher à améliorer sans cesse les conditions d'accueil des enfants,
- Enseigner les Chartes de « bonnes pratiques du Rugby » (cf verso de ce document).

Les horaires et les lieux des entraînements

Baby-Rugby : le samedi après-midi de 14h00 à 14h45 au terrain de rugby du club ou, selon la météo et pendant la saison hivernale, dans la salle municipale de Lampaul-Ploudalmézeau mise à disposition par la Mairie.

M6 : le samedi après-midi de 14h00 à 15h00 au terrain de rugby.

M8, M10, M12, M14, M16 : le samedi après-midi de 14h00 à 16h00 au terrain de rugby.

Dossier de demande d'affiliation à la FFR

Une fiche de renseignements fournie par le Club servira à pré-remplir le dossier d'affiliation de votre enfant sur le site de la Fédération Française de Rugby (FFR).

Par la suite, nous vous ferons parvenir le document officiel au nom de votre enfant. Elle contiendra un espace dédié au certificat médical (tout certificat médical manuscrit du médecin sur feuillet libre ne sera pas validé par le FFR).

Toute inscription incomplète ne sera pas validée par le FFR.

Le baby-Rugby est une activité proposée par le Club, il n'y a pas de licence. Seule la feuille de renseignements est à fournir dûment remplie.

Les cotisations 2015-2016

- | | |
|---------------------------|-------|
| - Baby-rugby : | 30 € |
| - M6, M8, M10, M12, M14 : | 90 € |
| - M16, M18 : | 120 € |

Un paiement échelonné est possible sur 2 ou 3 mois.

Contacts

www.rugby-club-hermine.com

Responsable EDR : 06 76 54 46 27

gilet.lionel@gmail.com

Rugby Club de l'Hermine



Bienvenue à l'Ecole de Rugby



Feuillet d'accueil
saison 2016-2017

www.rugby-club-hermine.com

Signatures des Chartes de « Bonnes pratiques du Rugby »

Le Responsable EDR :

Charte du Dirigeant

- Assurer de bonnes conditions d'entraînements : encadrements, locaux, matériels,
- Associer les parents à la vie du club et de l'EDR,
- Communiquer avec les familles et transmettre les informations (notamment via le site internet www.rugby-club-hermine.com),
- Prévenir en cas de matchs ou d'entraînements annulés ou reportés,
- Faire progresser le joueur à son rythme en favorisant le plaisir du jeu dans un esprit d'équipe,
- Assurer et licencier le joueur auprès de la FFR,
- Faire le nécessaire en cas d'incident ou d'accident,
- Décharger les éducateurs de tout ce qui n'a pas trait au domaine sportif, de faciliter leur tâche par une bonne organisation,
- Apporter un soin particulier à l'accueil des nouveaux, enfants et parents.

L'Encadrant :

Charte de l'Éducateur

- Arriver avec au moins ¼ d'heure d'avance avant chaque entraînements ou rendez-vous pour les tournois,
- Assurer la sécurité physique et psychologique des enfants,
- Préparer les séances d'entraînement,
- Faire progresser le joueur à son rythme en favorisant le plaisir du jeu dans un esprit d'équipe,
- Apporter sa contribution : nettoyage, rangement, gestion des maillots et des licences...
- Rester fair-play : respecter l'arbitrage et l'adversaire,
- Attendre le départ du dernier enfant pour partir,
- Assurer un suivi écrit de l'évolution de chaque joueur,
- Etablir et de faire connaître aux enfants les règles de vie du groupe,
- Être intransigeant sur le respect des « valeurs » : Respect, Solidarité, Camaraderie, Tolérance,...

Le Joueur :

Charte du Jeune Joueur

- Être à l'heure à chaque rendez-vous (entraînements ou tournois),
- Respecter les autres : joueurs, parents, encadrement, spectateurs,...
- Respecter les locaux et le matériel, et participe au rangement après l'entraînement,
- Respecter l'arbitre et ses adversaires en toutes circonstances,
- Être appliqué et à l'écoute, de chercher à atteindre son « meilleur niveau »,
- Accepter le partage du temps de jeu, des honneurs ou des reproches,
- Accepter, voire d'aider, ceux qui auraient des difficultés,
- Accepter et de respecter les « différences ».

Les Parents :

Charte des Parents

- Adhérer au projet sportif et pédagogique de l'EDR du RCH,
- Respecter les horaires,
- Avertir lorsque vous récupérez votre enfant après les entraînements ou les tournois,
- Communiquer avec l'équipe d'encadrement et les membres du club,
- Apporter sa contribution à la vie du club et de l'EDR,
- Prévenir l'encadrant ou le responsable EDR quand la confirmation de la présence ou l'absence de l'enfant est requise,
- Accompagner les enfants quand cela est possible et assister et encourager,
- Rester fair-play : respecter l'arbitre et l'adversaire,
- Veiller à ce que leur enfant licencié respecte ses engagements,
- Se mettre à la disposition des éducateurs et dirigeants en cas de besoin.

